

CQP Agent de cultures légumières

Missions principales:

En cultures hors sol ou en cultures de plein champ, l'agent de cultures légumières participera à l'ensemble des étapes du cycle végétatif, de la mise en place jusqu'à la récolte.

Il assure les travaux culturaux comme la préparation de la plantation ou du semis, le semis ou la plantation, l'entretien et la protection des cultures, la récolte. Il participe au conditionnement des légumes. Il utilise les différents matériels et s'occupe du réglage et de l'entretien courant. Selon l'organisation de l'exploitation, il est souvent amené à accompagner une équipe de travailleurs saisonniers.

Compétences:

- Réaliser les opérations manuelles de mise en place de la culture
- Réaliser les opérations manuelles d'entretien et de récolte de la culture
- Réaliser les opérations de tri et conditionnement des productions légumières
- Accompagner une équipe de saisonniers en productions végétales

En option :

- Effectuer les opérations mécanisées en cultures légumières

Prérequis nécessaires à la formation:

Le candidat doit détenir le certificat individuel, dit « Certiphyto » pour l'activité « utilisation à titre professionnel des produits phytopharmaceutiques » dans la catégorie « opérateur » ou un autre certificat intégrant les connaissances de celui-ci (décret du 11 août 2016 n°2016-1125 et arrêté du 29 août 2016).